

**DIRECTION DE L'ANALYSE, DES ÉTUDES
ET DE LA COMMUNICATION**

DAEC/06-368-49 du 06/11/06

**ENQUETE N°8 - TAXE D'APPRENTISSAGE 2007
CAMPAGNE 2006 - ANNEE DE SALAIRE 2005**

Destinataires : Mesdames et messieurs les chefs d'établissement public
Mesdames et messieurs les directeurs d'établissement privé sous contrat

Affaire suivie par : Jacqueline Tomas - Tel : 04 42 91 73 56 - Fax : 04 42 91 70 11
ce.daec@ac-aix-marseille.fr

Dans le cadre de l'enquête n°8, relative au recensement des subventions reçues au titre de la Taxe d'Apprentissage dans les établissements, je vous demande de bien vouloir remplir le document joint, et de nous le faire parvenir par tout moyen à votre convenance, soit par courrier, par fax, par téléphone ou par mèl :



➤ **Avant le 21 novembre 2006** ◀

Les sommes seront exprimées en euro arrondis, sans les centimes.

Je vous remercie de la coopération dont vous ferez preuve pour mener à bien cette opération.

Signataire : Fabrice GERARDIN, Secrétaire Général Adjoint de l'Académie d'Aix-Marseille.

RECTORAT - DAEC - Mme TOMAS
Place Lucien Paye
13621 AIX - EN - PROVENCE
Tél : 04 42 91 73 56
Fax : 04 42 91 70 11

NOM DE L'ETABLISSEMENT :

23 octobre 2006

TAXE D'APPRENTISSAGE
Campagne 2006 (année de salaires 2005)

Montants en euro, arrondis, sans les centimes

Subventions en nature reçues d'entreprises			Subventions reçues d'organismes collecteurs			TOTAL
Du	Autres dép.	Autres	Du	Autres dép.	Autres	GENERAL
département	de la région	régions	département	de la région	régions	DE LA TAXE
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----

N.B : 1. Si l'établissement est une cité scolaire, préciser à qui est versée la somme (le lycée, le L.P ou le collège)

2. Retourner l'état, même s'il est néant, au Rectorat pour le 21/11/2006, soit par fax : 04 42 91 70 11, soit par mail : ce.daec@ac-aix-marseille.fr soit par courrier à l'adresse indiquée ci-dessus.